



12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
www.luxempart.lu
R.C.S. B27846

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultat net global consolidé de € 34,46 millions au 30 juin 2012

Faits marquants de la période :

- Cession de la participation Utopia
- Souscription à l'émission d'obligations convertibles Pescanova
- Acquisition d'une participation dans Initiative Pour la Santé

Au 30 juin 2012, Luxempart réalise un résultat net global consolidé de € 34,46 millions constitué du résultat net consolidé de € 24,35 millions et de réévaluations des actifs non-courants dans les capitaux propres à hauteur de € 10,11 millions. Ces dernières comprennent essentiellement une réévaluation positive de € 16 millions de la participation Paul Wurth et des réévaluations négatives des participations RTL Group (€ -3 millions) et Pescanova (€ - 3 millions).

Chiffres consolidés (€ millions)		
	30.06.2012	30.06.2011
Résultat récurrent	24,90	21,82
Résultat des actifs non-courants et courants (Résultat en capital)	-1,21	-0,23
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0,77	8,72
Résultat net consolidé	24,35	30,31
Réévaluations des actifs non-courants	10,11	19,28
Résultat net global consolidé (incluant les produits et charges reconnus en capitaux propres)	34,46	49,59
	30.06.2012	31.12.2011
Capitaux propres	847,10	832,46
Actif net consolidé	879,38	861,27
Actif net par action (€)	36,71	35,95

Les principales participations de Luxempart ont payé un dividende en augmentation par rapport à l'exercice précédent ce qui explique essentiellement la progression de 14% du résultat récurrent.

L'actif net consolidé au 16 août 2012 est estimé à € 37,37 par titre. A cette date, le cours de bourse s'élève à € 22,85.

Luxempart se garde la possibilité de racheter des actions propres. Les achats en bourse ne devraient pas dépasser 100.000 actions par exercice social.

Faits marquants de la période :

Cession de la participation Utopia

En février 2012, Luxempart a cédé sa participation de 55% dans Utopia SA à un consortium luxembourgeois constitué des sociétés Utopia Management et CLdN. Luxempart a participé activement pendant 18 années à l'expansion internationale du groupe Utopia.

Souscription à l'émission d'obligations convertibles Pescanova

Luxempart a souscrit à l'émission d'obligations convertibles de la société espagnole Pescanova pour un montant de € 17 millions. Ces obligations offrent un rendement de 8,75% sur 7 ans.

Pour rappel, en juillet 2011, Luxempart a acquis une participation de 5,1% pour un montant d'environ € 30 millions dans Pescanova. La société couvre toute la chaîne de création de valeur, de la pêche, de l'aquaculture à la commercialisation de produits de la mer.

Initiative Pour la Santé

Luxempart a acquis une participation d'environ € 9 millions dans la société de droit français Initiative Pour la Santé (IPS) aux côtés du Fonds de Private Equity ActoCapital.

L'activité d'IPS consiste à mettre à disposition du matériel à des patients dont la maladie nécessite un traitement à domicile ainsi qu'à les former à l'utilisation de ces appareils.

IPS opère son activité partout en France (44 agences) autour de 3 pôles : (i) l'assistance respiratoire à domicile, (ii) la perfusion, nutrition et insulinothérapie à domicile et (iii) le maintien à domicile.

Le chiffre d'affaires de la société est en croissance constante. Il s'élève à environ € 80 millions en 2011.

Evènements récents :

Poweo

Le 11 juillet 2012, les principaux actionnaires de Poweo et de Direct Energie ont voté la fusion par absorption de Direct Energie par Poweo créant ainsi le premier opérateur alternatif sur le marché de l'électricité et du gaz en France avec plus de 1 million de clients. Poweo est cotée sur Alternext. La participation de Luxempart dans la nouvelle entité fusionnée est de 4,2%.

Renforcement de la participation en Pescanova

Luxempart a participé le 17 juillet 2012 à une augmentation de capital de Pescanova pour un montant d'environ € 9 millions. La participation dans le capital de Pescanova a ainsi été augmentée de 5,1% à 5,8%.

Cette augmentation de capital a permis à Pescanova de renforcer ses fonds propres et de réduire sa dépendance vis-à-vis des banques.

Cession de la participation Paul Wurth

Le 24 juillet 2012, Luxempart a cédé sa participation de 10,9% dans Paul Wurth S.A à SMS group pour un montant de € 56 millions. Luxempart était actionnaire de Paul Wurth depuis 1988.

Cette cession, qui a été réalisée libre de toute garantie, est complémentaire à l'acquisition parallèle par SMS group des parts détenues par ArcelorMittal (48,1%). Les actionnaires luxembourgeois SNCI, BCEE et l'Etat conservent 41,0 % du capital de Paul Wurth S.A.

L'acquisition des parts se fait sous la condition suspensive de la vérification et de l'approbation par les autorités de la concurrence d'un certain nombre de pays. Ces formalités devraient être finalisées avant la fin de l'année en cours.

Perspectives

La participation Paul Wurth se trouve déjà à sa valeur de réalisation dans les capitaux propres de Luxempart au 30 juin 2012 par le biais des réévaluations des actifs non-courants.

La cession de Paul Wurth permettra de réaliser une plus-value sociale importante et contribuera significativement au résultat net consolidé de l'exercice 2012 à travers le résultat en capital.

Le résultat récurrent de Luxempart restera stable étant donné qu'il est essentiellement constitué des dividendes en provenance des sociétés du portefeuille qui ont déjà été encaissés au cours du premier semestre 2012.

Par ailleurs, le résultat net global au 31.12.2012 restera tributaire de l'évolution des marchés boursiers et de la conjoncture.

Le Conseil d'administration
Leudelange, le 29 août 2012

Le rapport semestriel est disponible sur le site www.luxempart.lu ou sur le site OAM de la Société de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu.

Contacts: François Tesch - Tél. : (+352) 437 435 101 - contact@luxempart.lu
Alain Huberty – Tél. : (+352) 437 435 101 – contact@luxempart.lu